



MAIRIE de DORAT

63300 DORAT
 tél: 04 73 53 66 84
 fax: 04 82 53 29 51

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU :
 Lundi 14 avril 2025 à 19h00**

Convocation du 08/04/2025

Compte rendu de délégations aux EPCI et Associations

Délégations au maire:

Ordre du Jour:

1/ Compte Financier Unique 2024

Section de fonctionnement :

A la clôture de l'exercice de 2024, le compte financier unique du budget principal fait apparaître un résultat excédentaire de 326 513,12 €.

Dépenses : Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 516 501,85 €
 Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRES	
011 – Charges à caractère général	170 062,64
012 – Charges de Personnel	200 342,37
014 – Atténuation de produits	36 378,00
023 – Virement à l'investissement	0,00
042 – Opérations d'ordre	6 290,00
65 Autres charges de gestion courante	93 091,51
66 – Charges financières	10 337,33
67 – Charges exceptionnelles	0,00
<u>TOTAL</u>	516 501,85

Recettes : Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 843 014,97 €
 Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRES	
002 – Résultat antérieur	172 314,49
013 – Atténuations de charges	0,00
042- Opérations d'ordre	0,00
70 – Produits des services	37 920,07
73 – Impôts et taxes	172 243,22
731 – Fiscalité locale	313 184,00
74 – Dotations et participations	123 734,26
75 – Autres produits de gestion courante	20 944,65
77 – Produits exceptionnels	2 674,28
<u>TOTAL</u>	843 014,97

Chapitre 731 : il concerne la recette la plus importante, celle de la fiscalité locale.

Fiscalité reçue en 2024 : 313 184.00 €

Chapitre 74 : il concerne essentiellement les dotations de l'état, dont la plus importante est la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement):

Reçue en 2024: 47 108.00 €

Section d'investissement :

A la clôture de l'exercice de 2024, le résultat du budget principal fait apparaître un résultat déficitaire de 120 182.01 € malgré un report du résultat 2023 positif de 29 887.61 €.

Les restes à réaliser 2024 (=investissements engagés) s'élèvent à 74 197.31 € en dépense contre 72 650.00 € en recette, la différence est de - 1 547.31 €.

Les 2 lignes ci-dessus font ressortir un besoin de financement d'investissement de 121 729.32 €;

Il fera l'objet d'une inscription au budget principal 2025, en excédent de fonctionnement capitalisé d'un montant de 121 729.32 € (recette d'investissement).

Dépenses :

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 360 740.25 €

Les principaux investissements de l'année 2024 ont été les suivants :

- Travaux de réfection du sol cuisine au Bistrot de Georgette
- Charpente et couverture de l'Eglise
- Voirie (route de Ferrat, route de Bourgeade et Chemin de Pallot)
- Frais d'étude pour le plan guide

Recettes :

Les recettes d'investissement se sont élevées à 240 558.24 €

Comprenant le FCTVA (52 551.73 €), subventions toutes confondues (99 133.67€): de l'Etat, de la Région ou du Département.

2/ Compte Financier Unique photovoltaïque 2024

A la clôture de l'exercice de 2024, le compte financier unique du budget annexe photovoltaïque fait apparaître un résultat excédentaire de 9 013.08 € affecté comme suit :

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001 Recette d'investissement): **9 013.40**

Résultat d'exploitation reporté - déficit 002 Dépense de fonctionnement) : **- 0.32**

Section de fonctionnement :

La dépense de **0.32 €** représente une régularisation de TVA pour l'année 2024.

Section d'investissement :

La recette d'investissement de **24 000 €** est une avance du budget communal.

Les dépenses d'investissement de **14 986,60 €** correspondent à l'installation des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente.

3/ Affectation des résultats 2024

Il vous sera proposé d'affecter les résultats comme suit :

- affectation compte 1068 (recettes d'investissement) : **121 729.32 €**

- solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté (recettes de fonctionnement) : **204 783.80 €**

4/ Affectation des résultats photovoltaïque 2024

Il vous sera proposé d'affecter les résultats comme suit :

- solde d'exécution de la section d'investissement (recettes d'investissement) : **9 013.40 €**
- solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté (dépenses de fonctionnement) : **0.32 €**

5/ Taxes communales 2025

Il est proposé de ne pas modifier les taux de taxes locales sur 2025

Pour rappel :

- Taxe habitation = 13.86%,
- Foncier Bâti = 40.08%,
- Foncier Non Bâti = 61.80%

6/ Budget Primitif 2025

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant. Dépenses et recettes se répartissent comme suit:

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRES	
011 – Charges à caractère général	224 546.94
012 – Charges de Personnel	257 700.00
014 – Atténuation de produits	37 200.00
023 – Virement à l'investissement	195 803.60
042 – Opérations d'ordre	6 689.00
65 – Autres charges de gestion courante	115 096.26
66 – Charges financières	10 500.00
67 – Charges exceptionnelles	200.00
<u>TOTAL</u>	847 735.80

Chapitre 012 : les dépenses de personnel en augmentation car prévision de deux agents à remplacer dans le cadre d'un congé maternité. Il est à noter une recette au chapitre 013 pour compenser cette dépense par le remboursement des assurances.

Chapitre 73 : la municipalité a choisi de ne pas modifier la pression fiscale.

En conséquence, les taux votés sont: Taxe habitation = 13.86%, Foncier Bâti = 40.08%, Foncier Non Bâti = 61.80%. La commune disposera d'un produit attendu de 315 000 (compte 73111).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRES	
002 – Résultat antérieur	204 783.80
013 – Atténuations de charges	15 000.00
70 – Produits des services	32 652.00
73 – Impôts et taxes	167 000.00
731 – Fiscalité locale	315 000.00
74 – Dotations et participations	97 300.00
75 – Autres produits de gestion courante	16 000.00
77 – Produits exceptionnels	0.00
<u>TOTAL</u>	847 735.80

Section d'investissement :

Dépenses : 479 434.32 €

- Les principaux projets de l'année 2025 sont les suivants :
 - Voirie
 - Frais d'étude pour travaux de la maternelle
 - Plan guide
 - Eclairage public et trame noire
 - Portail et mur cimetière
- État de la Dette : remboursement 2025 en capital: 46 781.66€

Recettes : 479 434.32 €

- Les subventions d'investissements prévues de la Région, de l'Etat (DETR, DSIL), du Département, ou de la Fondation du patrimoine représentent 83 450 €.

Le virement de la section de fonctionnement pour la section d'investissement s'élève à 195 803.60 €. Ces réserves permettent de couvrir en partie les dépenses importantes d'investissement où nous avançons la TVA.

La proposition de BP 2025 s'équilibre à

- FONCTIONNEMENT : dépenses = recettes = **847 735.80**
- INVESTISSEMENT : dépenses = recettes = **479 434.32**

7/ Budget Primitif photovoltaïque 2025

La proposition de budget primitif photovoltaïque 2025 s'équilibre à

- FONCTIONNEMENT : dépenses = recettes = **1 249.32**
- INVESTISSEMENT : dépenses = recettes = **21 762.40**

8/ Approbation statuts de la SPL GAIA ([Annexe : Statuts SPL GAIA](#))

Suite à la prise d'une part sociale dans la SPL GAIA par délibération du 17 juin 2024, il convient d'approuver les statuts de la SPL GAIA.

9/ Désignation d'un membre au conseil d'exploitation du SPANC

Dans le cadre du futur transfert de la compétence assainissement non collectif, le Conseil d'Exploitation du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne doit approuver la proposition d'ajouter trois nouveaux membres issus des Communes de DORAT, NOALHAT et PASLIERES (un membre supplémentaire par Commune).

Il convient donc de nommer un membre du conseil municipal de la commune pour siéger au conseil d'exploitation du SPANC de TDM. Il vous est proposé de désigner Yvette DA SILVA.

Questions/informations diverses